

# Enquête sur les stocks commerciaux des principales cultures spéciales

Ce document est **CONFIDENTIEL** une fois rempli.

If you would prefer an English version  
of this questionnaire, please check

Au besoin, veuillez corriger les renseignements  
de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous  
(en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu)

C0001 \_\_\_\_\_

Nom de la société (s'il y a lieu)

C0002 \_\_\_\_\_

Adresse (numéro et rue)

C0004 \_\_\_\_\_

Ville

C0005 \_\_\_\_\_

Province / territoire

Code postal

C0006 \_\_\_\_\_ C0007 \_\_\_\_\_

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.  
**EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.**

### But de l'enquête

La présente enquête vise à recueillir des renseignements fiables et à jour sur les cultures spéciales.

Les données sommaires sont utilisées pour la validation des données sur la production des cultures, les stocks à la ferme et la commercialisation et pour le calcul de la contribution du secteur des cultures spéciales à l'économie canadienne.

L'Association canadienne de cultures spéciales, Pulse Canada et les associations et gouvernements provinciaux connexes se servent des renseignements publiés pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions.

### Confidentialité

#### Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

### Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

### Ententes de partage de données

Afin d'éviter tout doublement d'enquêtes, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux qui satisfont à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes renseignements, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes renseignements, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage de leurs données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Les données partagées seront limitées à celles des entreprises situées dans la province en question.

### Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

La transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

**Veillez conserver un exemplaire du formulaire pour vos dossiers et envoyer une copie à Statistique Canada avant le 3 août 2012 par mode électronique ou par télécopieur au 1 888 883-7999.**

Si vous avez des questions, veuillez téléphoner au 1-800-565-1685.

**INSTRUCTIONS :**

Veillez déclarer les quantités en tonnes métriques. Si vous ne détenez aucun stock pour cette période, veuillez nous le faire savoir.

**Inscrire** les stocks physiques détenus au Canada.

**Inscrire** les stocks détenus dans des installations de stockage commerciales telles les silos ou les installations de nettoyage.

**Inclure** les stocks en transit.

**Exclure** les stocks détenus à l'extérieur du Canada.

**Exclure** les stocks à la ferme.

**STOCKS AU 31 JUILLET 2012**

Culture	Possédés par l'entreprise (tonnes métriques)	Détenus pour les agriculteurs (tonnes métriques)	Détenus pour les entreprises (tonnes métriques)
Alpiste des Canaries	C0100_1 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0100_2 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0100_3 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□
Pois chiches	C0200_1 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0200_2 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0200_3 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□
Pois secs (y compris les pois fourragers)	C0300_1 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0300_2 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0300_3 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□
Lentilles	C0400_1 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0400_2 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0400_3 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□
Graines de moutarde	C0500_1 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0500_2 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C0500_3 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□
Tournesol (y compris le sunola et les autres variétés naines)	C1600_1 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C1600_2 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□	C1600_3 □□□□□□□□□□□□□□, □□□□

**PERSONNE À CONTACTER**

Nom de famille	C0028	Prénom usuel	C0008
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	C0017	Courriel	C0016
□□□□ □□□□ □□□□□□		<input type="text"/>	